

Elles ont bâti des orphelinats, des hospices, des hôpitaux, des asiles pour les aveugles; elles se sont consacrées au soulagement de toutes les infortunes humaines. Ces maisons, dont plusieurs sont encore grevées de fortes dettes, sont loin d'être, vous le savez, des maisons de rapport. Que reçoivent-elles des pauvres qui y demeurent? Ce ne sont donc pas des sources de richesses, et pour continuer et développer les oeuvres multiples dont profite la société, les Soeurs ont besoin d'être aidées et secourues. Comme tous les autres, elles ont ressenti la dureté des temps actuels et la cherté de la vie. Et cependant, le nombre de malheureux qui vont leur demander asile augmente au lieu de diminuer. Elles n'ont jamais rien sollicité du public, et elles ont bien peu reçu des pouvoirs civils qui doivent néanmoins reconnaître les services rendus par elles à des milliers d'êtres souffrants.

Nous serions heureux de voir un comité de souscriptions s'organiser en leur faveur, et nous avons la certitude qu'il lui serait libéralement répondu. Ce qu'on a fait pour le fonds patriotique ou les autres oeuvres de guerre, pourquoi ne le ferions-nous pas pour nos Soeurs Grises et pour une oeuvre qui parle si éloquemment à notre coeur? Désireux de fournir à chacun de nos fidèles l'occasion d'offrir son obole, nous décidons que, le troisième dimanche du carême, une collecte sera faite, à chacune des messes, dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse. Le produit devra en être envoyé à l'archevêché, dans les trois jours suivants. Mû, plus que personne, par une gratitude qui se comprend, nous ferons nous-même notre part aussi large que possible, et notre dévoué clergé, nous n'en doutons pas, cette fois-ci, comme toujours, donnera l'exemple de la charité.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public le dimanche qui en suivra la réception.